

#HakiConf2021 : La Conférence sur les Droits de l'Homme à l'Ère du Numérique en République Démocratique du Congo »

Goma, le 2 avril 2021, Linda Hôtel

Programme

Du 31 mars au 1^{er} avril : Pre - Conférence

Formation des avocats sur le droit du numérique (Sur Invitation)

Le 2 avril 2021 : HakiConf 2021

7h30 – 8h30 : Arrivée, enregistrement des participants et installation dans la salle

8h30 – 10h00 : Panel 1

Thème : « La presse à l'ère du numérique : migration ou adaptation ? »

Description du panel : A ce siècle où bien de secteurs fonctionnent essentiellement avec et sur Internet, il est important de parler de la place de la presse et des médias en général dans cette transition vers le numérique. Ce panel discutera des défis et opportunités des médias traditionnels et le défis de la migration ou l'adaptation au numérique, en partageant les bonnes pratiques existantes au pays et ailleurs. Les panelistes toucheront également les questions de l'infox (ou intox) et comment se comporter dans ce siècle où les informations partagées sur Internet conduisent à des dérives.

Modérateur : Mr. Augustin Mosange, Journaliste, Directeur SunCom

Panelistes :

- Mr. David Kalenda, Directeur POLE FM
- Me Jean François Alauwa, Université de Kisangani
- Me Nadine Sayiba, Avocate
- Me Fatuma Kahindo, Avocate

10h00 – 11h00 : Mots de circonstance et lancement de la conférence

Responsable : Maitre des Cérémonies (Augustin Mosange)

- Mot de Mr. Arsene Tungali, Directeur Exécutif, Rudi International
- Mot de Mr. Abel Ntumba, Bâtonnier du Nord-Kivu, ouverture solennelle de la Conférence

11h00 – 12h00 : Photo de famille et Pause-Café

12h00 – 13h30 : Panel 2

Thème : « Le cadre légal congolais en déphasage avec le développement rapide du secteur du numérique : c'est quoi l'état des choses ? »

Description du panel : Le développement du secteur du numérique va avec la création des législations qui encadrent les différentes actions des parties prenantes dont d'un côté, les acteurs étatiques, le régulateur et les fournisseurs d'accès au réseau et de l'autre côté, le consommateur qui, dans la plupart des cas subit les différentes décisions. Ce panel examinera le cadre légal ainsi que les actes réglementaires qui en découlent et comment la plupart d'entre eux sont en déphasage avec et ne favorisent pas l'éclosion effective du secteur. L'objectif étant de susciter de l'intérêt et une prise de conscience dans le chef des participants et les inciter à l'action, les aidant à comprendre c'est quoi leur rôle en tant que consommateur des services.

Modérateur : Arsene Tungali, Rudi International

Panelistes :

- Me Herve Diakiese, Avocat (Kinshasa)
- Me Cherine LUZAISU, Avocate (Matadi)
- Me MUSAFIRI Amos, Faculté de Droit à l'Université Officielle de Bukavu (UOB)
- Mr. Edgar Mahungu, Expert en Communication (Goma)

13h30 – 15h00: Pause repas

15h00 – 16h30 : Panel de lancement du Réseau

Thème : « L'avocat à l'ère du numérique en RDC : est-il suffisamment préparé ? »

Description du panel : Le secteur du numérique est en plein essor en RDC avec la percée des fournisseurs des services internet (télécoms et ISP) et le développement des applications qui tentent de résoudre les problèmes sociétaux dont l'accès aux services sur Internet. C'est quoi la place de l'avocat Congolais dans tout ça ? Les panelistes tenteront de discuter, entre autres, sur le rôle de l'avocat dans la résolution des différends liés au numérique et l'accompagnement des personnes lésées, son rôle dans l'accompagnement des projets numériques et la nécessité d'une formation et spécialisation qui doit en suivre.

Modérateur : Blaise Ndola, Rudi International

Panelistes :

- Me Rita Rubayi Salama, Université de Goma (RDC) et de Namur (Belgique)
- Me Abdoul Ramazani Didy, Avocat
- Me Jean Louis Opango, Co fondateur de la plateforme Avocats.cd
- Me Amani Kahatwa, Avocate

16h30 – 17h00 : Clôture de la conférence

- Mot de clôture du Directeur Exécutif de Rudi International et lancement du « Réseau des Avocats Congolais pour les Droits Numériques »
- Remise des brevets aux participants à la formation.